ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CASTRES-MAZAMET 2me CIRCONSCRIPTION

CANDIDATURE POUR LA FRATERNITÉ FRANÇAISE ET LE RENOUVEAU NATIONAL

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

A la demande de nombreux amis de notre circonscription, j'ai accepté de poser ma candidature au titre de Représentant au législatif. C'est pourquoi je viens solliciter vos suffrages pour les élections du 23 Novembre 1958.

Nous affirmons notre attachement aux libertés et aux droits de la personne humaine et de la famille.

Nous voulons une économie fondée sur **les besoins** et non plus sur le profit, une économie **libérée** de l'empire de la finance et de la spéculation, par des réformes de structures, mettant au service de la Société les grands moyens : de production, d'échange et de crédit.

DANS L'IMMÉDIAT

Retour des entreprises nationalisées à la gestion privée, dont les actuels résultats déficitaires grèvent le budget et chargent d'autant le fardeau du contribuable. Du même coup, par ce retour à la gestion privée, rentrées d'impôts qui allègeraient l'ensemble de notre fiscalité.

LIBERTÉ DU CRÉDIT

En particulier, à moyen terme, à faible taux d'intérêts ; afin de permettre aux entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, de se reconvertir totalement ou partiellement, se moderniser, s'équiper, véritable stimulant d'expansion dont la Nation a grand bescin.

Suppression des Services improductifs ou leur reconvertion en **Services Conseils**, tant pour l'Industrie, l'Agriculture, le Commerce, l'Artisanat, etc... etc...

Liberté de la concurence, défense de la propriété et encouragement à l'épargne. Reconnaissance du bien de Famille.

Exiger l'équilibre du budget por certaines économies qui n'affecteraient en rien la marche de l'Etat (Voir le rapport de la Cour des Comptes dont le Sénateur PELLENC a dénoncé les néfastes résultats au Parlement qui n'en a tenu aucun compte.

ROLE DE L'ÉTAT

L'Etat devant se limiter à faire l'arbitre en cas de litiges mais non d'exploiter tel ou telle Entreprise, parfois dans des conditions déplorables, et en général déficitaires sur le dos des Contribuables, l'Etat étant sorti de son rôle.

PROGRÈS SOCIAL

A - **D'extension ou suppression** du salaire unique, de façon à permettre de percevoir un même montant pour un même nombre d'enfants, entre toutes les catégories de Citoyens, qu'ils soient de l'Agriculture, Salariés ou Travailleurs Indépendants, Professions Libérales. - Majoration des Prestations Familiales. - Non détournement de fonds revenant aux Prestataires. Redistribution totale des sommes leur revenant

B – **Possibilités** pour tous les non-salariés d'être affiliés à la Sécurité Sociale sur les bases de l'assurance volontaire.

C - **Amélioration** du niveau de vie des Travailleurs par le relèvement des bas salaires et des petits traitements ou pondérations.

D - **Dotation** d'un supplément à « l'Allocation d'Etat » (existant déjà) afin de permettre une véritable **garantie chômage** égale et indexée au S. M. I. G. pour tout chef de famille sans travail. Financement pouvant être opéré par un abattement des charges sociales sur les bas salaires et petits traitements, ainsi que par l'aménagement et l'unification des services sociaux actuels.

E - **Remboursement** à 80 % de la dépense rèelle sur les honoraires médicaux, aux assurés sociaux tout comme il est pratiqué sur un même décompte pour les remèdes. Le Ministre intéressé ayant donné son accord depuis plusieurs mois dans l'Aveyron et pas dans le Tarn.

F - **La Sécurité des vieux jours** doit être assurée à tout Citoyen par une plus judicieuse gestion des fonds sociaux. Fixé au 2/3 du S. M. I G. et indexé sur celui-ci. Moins d'attente et de tracasseries dans la liquidation des dossiers de retraites vieillesse, dont quelques-uns attendent plusieurs années pour être liquidés.

G - **L'aménagement des charges sociales,** sans porter atteinte aux principes, doit être une des préoccupations du législateur de demain.

H – **L'habitat rural et urbain** doit, par de larges facilités, être entretenu et équipé ; simplification des formalités administratives pour la construction et l'entretien. - Création dans les petits villages non industrialisés de maisons de repos, pour stimuler les activités locales et occuper sur place la main-d'œuvre disponible.

PROBLÈMES DE LA JEUNESSE

Création de Cercles pour la Jeunesse. - Un effort massif doit être fait pour la construction et l'aménagement des Ecoles, Lycées, Universités. Développement de l'Enseignement Technique, Agricole, Industriel, Artisanal Commercial et de **l'équipement sportif**. La culture doit être accessible à tous et permettre à tous de trouver un emploi conforme aux aptitudes de chacun et aux besoins de la Nation.

Enfin, et surtout, nous devons préparer aux Jeunes un monde meilleur et pacifié.

Agriculture. - Indexation sur le **S**alaire **M**inimum **I**nterprofessionnel **G**aranti des principaux produits agricoles.

Révision des bases du revenu cadastral présentant des anomalies.

Réouverture et maintien des Tribunaux Paritaires. - Organisation des services d'observations et d'informations économiques par les Chambres d'Agriculture. - Prévention et réparation des calamités agricoles.

L'exode rural doit être limité.

Une aide temporaire qui permette à l'entreprise familiale d'assurer la rentabilité du travail et des capitaux

Placer l'ensemble de l'agriculture hors du dirigisme étatique, tel l'actuel statut des coopératives agricoles.

RÉFORME FISCALE

Nos Ecoles n'ayant pas assez de Maitres et de Professeurs, nous restons très étonnés que l'on nous parle de diriger le commerce par des décrets de mort (25-8-58 n° 58766 et 31-7-58 n° 58653) première étape de l'asservissement des hommes libres.

Suppression des subventions démagogiques et des privilèges fiscaux. Egalité devant l'impôt. Suppression de la patente dont les bases **Valeur Locative** erronnées en font l'impôt le plus anti-démocratique qui existe. Les Commerçants Non Sédentaires le subissent plusieurs fois dans un même rayon d'action.

Les Patentés ne voulant plus être des collecteurs bénévoles d'impôts, nous voulons l'impôt à la base, tel qu'il existe déjà pour l'essence, ou, autre exemple : **l'impôt sur l'énergie avec application par palier.**

Non rétroactivité de l'impôt, tant pour les affaires à bénéfice net que celles soumises au forfait, qui assèchent périodiquement les trésoreries. — Réduction des droits de succession en ligne directe et exonération sur le bien de famille. — Amnistie fiscale et pénale dans le cadre des grandes réformes précitées. — Rajustement et indexation du salaire fiscal de 300.000, sur les bases du salaire national actuel (600.000).

RÉORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

Réorganisation **avec ce qui existe déjà** et non pas création en parallèle d'organisme subventionnés ou privilégiés par le produit de nos impôts, avec l'aide de l'Etat.

Statut de l'Artisanat qui, comme le commerce, est une véritable promotion ouvrière dans la liberté et développe l'esprit d'initiative. — **EN GÉNÉRAL,** sauvegarde des nombreuses activités Industrielles, Commerciales, Artisanales, Agricoles et Touristiques de notre circonscription.

Extension du thermalisme sur Lacaune, sans oublier les sites de notre Sidobre et de notre Montagne-Noire. — Expansion ou création d'industries nouvelles pour absorber la poussée démographique actuelle de notre circonscription et résorber un surplus de main-d'œuvre libérée par la modernisation constante de nos industries — Rechercher les industries saisonnières pour absorber la main-œuvre agricole en morte-saison.

SUR LE PLAN NATIONAL

Dupuis plus de 10 ans, le désordre règne dans la Maison France. Je m'efforcerai de résoudre tous les problèmes posés, uniquement en tant qu'Administrateur de tous et de toutes, comme je le fais depuis 1955, aux divers stades que mes pairs m'ont par deux fois élu, ainsi que dans toutes les Commissions où je vous représente, sans aucun esprit partisan. L'expérience acquise au sein de ces Conseils et Commissions sont un garant sur l'avenir **pour les problèmes d'intérêt national,** le peuple souverain devant être sollicité directement sur une question bien précise, afin d'éviter que les promesses faites à l'électeur ne soient pas tenues par le législateur, qui traduisait, une fois élu, l'expression de son parti et non celle de ses Electeurs.

En outre, pour la première fois, je vous soumets un programme uniquement économique et social qui est l'expression des désirs de braves gens du monde du labeur.

Le 23 Novembre sera l'aube du renouveau ou le crépuscule de nos libertés.

ELECTEURS, ne retombez pas dans l'erreur en votant pour des Représentants des Partis qui ont fait tant de mal à la France.

A RÉPUBLIQUE NOUVELLE, HOMMES NOUVEAUX

PAS D'ABSTENTIONS

VOTEZ ET FAITES VOTER, DÈS LE PREMIER TOUR, POUR LA CANDIDATURE
POUR LA FRATERNITÉ FRANÇAISE ET LE RENOUVEAU NATIONAL

PAUL MALOSSE

Chapelier - Modiste — Engagé volontaire 40 - 45

Vice-Président du Conseil d'Administration
de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale du Tarn

Vice-Président de la Chambre de Commerce de Castres

Remplaçant éventuel :

SONDAG HUGUES-JEAN

Né le 16 Août 1926 à SÉTIF (Constantine)

Gérant salarié de S. A R. L.

COMBATTANT D'ALGÉRIE - S/OFFICIER DE RÉSERVE

12, Rue Victor-Hugo
MAZAMET

VU, LES CANDIDATS

VIVE LA RÉPUBLIQUE.

VIVE LA FRANCE.

IMP. VAISSIERE - CASTRES